

6 avril 2005 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de condoléances de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressé à Son Altesse Sérénissime Albert II, prince souverain de Monaco, à la suite du décès du prince Rainier III, Paris le 6 avril 2005.

Monseigneur,

C'est avec beaucoup d'émotion et une grande tristesse que j'ai appris le deuil qui vient de Vous frapper ainsi que Votre famille et la communauté monégasque.

En ces douloureuses circonstances, je Vous prie d'accepter, Monseigneur, mes plus sincères condoléances, en mon nom et au nom du peuple français. Son Altesse Sérénissime le Prince Rainier III était une personnalité unanimement respectée et très aimée dans la Principauté et elle symbolisait avec force cette communauté de destin entre nos deux pays. Son courage et sa ténacité face à la maladie nous resteront comme un exemple.

C'est dans le souci de maintenir cette " communauté d'intérêts, de sentiments ", c'est dans le respect de cette " exemplaire association ", selon les termes du Général de Gaulle, que le Prince Souverain, Votre Père, aura permis à son pays d'accéder à la scène internationale et l'aura doté de structures modernes, tout en préservant les éléments traditionnels qui ont, par le passé, forgé l'originalité monégasque.

Dans la haute et noble tâche qui échoit désormais à Votre Altesse Sérénissime, soyez assuré que Vous trouverez auprès de la France et de moi-même toute l'amitié et l'attention que Vous pourrez souhaiter pour entretenir et renforcer les liens si étroits qui unissent nos deux pays.

Tout en Vous assurant de ma sympathie émue en ce douloureux moment, je Vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de ma haute considération et de ma bien cordiale amitié dans l'épreuve.